

Conduire des séances de formation par la simulation dans les domaines de la santé, du social et du médico-social

RS7218 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333, 333t
Formacode(s)	44586, 44562, 44054, 43454
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/07/2025
Date d'échéance	18/07/2030

Certificateur(s)

CROIX ROUGE FRANCAISE · SIRET : 77567227221138

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 14 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MIDI PYRENEES	77567227211832	Former et organiser l'évaluation
CENTRE REGIONAL DE FORMATION	77567227230469	Former et organiser l'évaluation
C.REG.FORMATION PROF.IDF EST	77567227230162	Former et organiser l'évaluation
CRFP CENTRE	77567227233323	Former et organiser l'évaluation
CRFP GRAND EST	77567227235476	Former et organiser l'évaluation
CRFP HTE NORMANDIE-MONT ST AIGNAN	77567227227523	Former et organiser l'évaluation
CRFP PACA ET CORSE	77567227238231	Former et organiser l'évaluation
CROIX ROUGE FRANCAISE	77567227221138	Former et organiser l'évaluation
CROIX ROUGE FRANCAISE COMPETENCE CRFP	77567227241375	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION PROF.PAYS DE LOIRE	77567227229701	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7218-conduire-des-seances-de-formation-par-la-simulation-dans-les-domaines-de-la-sante-du-social-et-du-medico-social/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La simulation en formation développe une démarche pédagogique centrée sur la mise en œuvre de séances de simulation.

Les méthodes de simulation en formation se sont particulièrement enrichies et diversifiées : jeux sérieux, réalité virtuelle, simulation relationnelle, simulation qui s'appuie sur des « patients standardisés », simulation qui utilise des mannequins partiels (bras, torse...) ou des mannequins sophistiqués à basse-fidélité ou haute-fidélité, simulation "numérique" basée sur des produits informatiques plus ou moins sophistiqués, simulateurs de réalité virtuelle en 3D,

simulation de masse : «simulation pleine échelle à grande échelle » afin de simuler des événements exceptionnels de grande ampleur de type catastrophe.

Quelle que soit la méthode choisie, la simulation ne s'improvise pas : une séance menée sans prise en compte des bonnes pratiques peut induire une zone de désordre cognitif néfaste à l'apprentissage.

Elle est réalisée pour 2 catégories de public :

- Un public de formateurs exerçant en centre de formation auprès de professionnels en formation continue ou d'apprenants en formation initiale.
- Un public de professionnels exerçant une fonction d'accompagnateur de nouveaux professionnels ou d'apprenants au sein d'institutions hospitalières, d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, de centres de soins ou médico-sociaux, de services sociaux, de lieux d'accueil, d'hébergement ou d'aide par le travail. Il peut s'agir d'infirmiers, d'aides médicaux sociaux, d'assistants sociaux, d'éducateurs spécialisés, d'éducateurs de jeunes enfants, d'aide à domicile, d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture, d'ambulanciers...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Construire un scénario pédagogique en tenant compte des objectifs pédagogiques et du profil des stagiaires en formation, de leurs capacités et expériences, éventuellement de leurs besoins spécifiques liés à une difficulté particulière ou un handicap, afin de structurer la situation de simulation et les différents éléments qui la composent au niveau des protagonistes, de leur rôle, du contexte, du lieu, du matériel et des supports à utiliser

Présenter la situation de simulation aux stagiaires en leur indiquant les raisons du choix de cette démarche pédagogique au regard du processus de formation, les règles à respecter dans l'écoute et la prise de parole afin de veiller à instaurer un climat de confiance et de sécurité, notamment au niveau émotionnel

Superviser la mise en œuvre de la situation de simulation après avoir transmis les consignes, en mobilisant ses capacités d'observation et d'analyse afin de définir en concertation avec son assistant, les ajustements à y apporter, et les mesures à prendre au regard des aléas pouvant survenir et des objectifs pédagogiques visés

Susciter la prise de paroles des stagiaires en rappelant les éléments factuels liés à la situation de simulation mise en œuvre, et en faisant respecter le protocole défini préalablement au niveau des règles d'écoute et de non-jugement afin de favoriser leur implication et leur participation

Mettre en œuvre une attitude d'empathie et d'écoute bienveillante permettant aux stagiaires de s'exprimer en toute sécurité et d'analyser ce qui peut être à l'origine de leurs émotions afin d'apprendre à les gérer et à trouver la distance professionnelle pertinente

Utiliser les différentes techniques de questionnement et de reformulation afin d'accompagner les stagiaires à verbaliser et à analyser la situation vécue et les comportements mis en œuvre, en distinguant les faits, les opinions et les émotions

Effectuer des synthèses clarificatrices permettant aux stagiaires d'analyser leurs schémas de pensées et d'identifier les facteurs de réussite comme ceux qui freinent ou sont facteurs de blocage afin de rechercher de nouvelles solutions ou stratégies à mettre en œuvre en vue d'atteindre les objectifs visés

Accompagner les stagiaires à transformer leur vécu expérientiel en mutualisant les points de vue et les analyses selon les postures mises en œuvre durant la situation de simulation afin d'en tirer des enseignements et de conforter leurs apprentissages

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique.

Code de l'action sociale et des familles

, Partie réglementaire (Articles R112-1 à R587-1)

, Livre IV : Professions et activités sociales (Articles R411-1 à R474-26)

, Titre V : Formation des travailleurs sociaux (Articles R451-1 à D451-104)

, Chapitre unique : Dispositions générales (Articles R451-1 à D451-104), Section 1 : Etablissements de formation (Articles R451-1 à R451-5).

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Exercer comme formateur ou responsable pédagogique dans un institut de formation initiale ou centre de formation professionnelle du secteur sanitaire, social ou médico-social depuis au moins un an

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de 3 membres.

2 formateurs du secteur de la formation dans le domaine sanitaire, social ou médico-social. Les deux membres doivent :

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années dans le secteur de la formation sur des fonctions de formateur,
- Avoir une expérience de la mise en œuvre de démarches de simulation,
- Ne doivent pas avoir cessé leur activité professionnelle dans le domaine depuis plus de deux années.

1 représentant de la Croix Rouge Française - Croix Rouge Compétence : directeur ou représentant de la direction d'un centre de formation.

Base légale

Date de décision	18/07/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/07/2030
Date de dernière délivrance possible	18/01/2031

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7218/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 370 €
Durée	35 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.